

**UE DEMOCRATIE LOCALE ET AIDE A LA DECISION
communication institutionnelle**

Niveau : Master APE – deuxième année – parcours CDT

Cursus :

Semestre :

Volume horaire : 18 heures

Intervenant : Brigitte Sarazin

Contact : brigitte.sarazin@orange.fr

Objectifs du cours : *Description (5 à 10 lignes).*

Intentions

Les étudiants de Master acquièrent des compétences spécifiques en communication institutionnelle interne et externe pour comprendre les enjeux des collectivités territoriales ou établissements publics, élargir leur champ de connaissances et de compétences et exercer de façon confortable, efficace et durable leurs fonctions au sein d'une organisation publique.

Les 18 heures consacrées à l'approche des fondamentaux de la communication publique, approfondissement des connaissances en communication au niveau interne et externe. Lors de leur contrat en alternance, observer et d'identifier la place et l'organisation de la communication interne et externe (rapport d'étonnement), conduite d'un projet, expérimentation : étude de cas et élaboration d'une stratégie de communication.

Objectifs spécifiques, permettre aux étudiants de :

- comprendre et connaître ce que recouvre la notion de communication d'une organisation, collectivité territoriale en particulier
- contribuer à l'effort de communication de la collectivité, en connaissant le rôle de chaque acteur (service communication, autres services, élus...)
- inscrire leur contribution intellectuelle dans un cadre de référence connu et partagé (le sens, le pourquoi de la communication)
- identifier les étapes de mise en place d'un plan de communication, les différents outils de la communication

CONTENU :

- Les fondamentaux sur la communication publique interne et externe
- La communication au service du projet, de la démocratie et aide à la décision
- La méthodologie d'élaboration d'un plan de communication

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1 - Permettre l'acquisition des savoirs par la pratique et l'investissement personnel individuel et collectif des étudiants

3 - Prendre conscience du rôle de la communication dans l'organisation et dans la conduite des projets



4 - Expérimenter par la mise en application de la théorie sur un cas concret

5 - Développer les capacités individuelles et collectives

OBJECTIFS DE PRODUCTION

Livrable individuel : Elaboration d'un "rapport d'étonnement"

Livrable individuel ou collectif : rédaction d'un cahier des charges en lien avec un projet

Livrable collectif : étude de cas - élaboration d'un plan de communication au service d'un projet réel dans le cadre du contrat de professionnalisation (alternance)

Compétences développées : (5 à 10 lignes).

Possibilité de s'inspirer du référentiel de l'ARADEL (5 à 10 lignes).

Modalités d'évaluation : Exemple : Contrôle continu comprenant une épreuve écrite et une épreuve orale
Dire si ce cours est sujet à une évaluation spécifique (et en préciser la nature) ou transversale (i.e. « Cet enseignement n'est pas sujet à une évaluation spécifique. Les connaissances et compétences décrites ci-dessus seront mobilisées dans le cadre de l'évaluation d'un autre enseignement ou d'une autre unité d'enseignements »).

Prérequis (à mentionner uniquement s'il y en a) : Nature des pré-requis (notions ou intitulés des cours dispensés en amont).

Bibliographie / références : Donner quelques références.

NP